

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LA SITUATION DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DE FIDUCIAL

Ces derniers mois marquent un engagement significatif de la part de FIDUCIAL en termes d'emploi des travailleurs en situation de handicap, avec notamment la signature de plusieurs accords d'entreprise.

La Politique Handicap se déploie sur l'ensemble de la Firme avec de nombreuses actions menées à tous niveaux et l'ambition de FIDUCIAL est de continuer dans cette dynamique.

Toutes les personnes en situation de handicap ont été appelées à témoigner via une enquête au mois de mars 2021, l'objectif principal étant d'entreprendre des actions adaptées pour soutenir et accompagner au mieux ces salariés en situation de handicap et favoriser leur épanouissement professionnel.

126 d'entre eux ont participé à cette étude, nous partageons ci-dessous les résultats obtenus, qu'il s'agisse d'éléments visant à renforcer notre accompagnement ou à l'améliorer.

Mieux connaître nos salariés en situation de handicap au sein de l'entreprise

72,6 %

ont un handicap invisible

Les équipes de 70,2 %

d'entre eux
connaissent leur situation

87,9 %

se sentent acceptées
tels qu'ils sont

Handicap et vie professionnelle : leurs perceptions

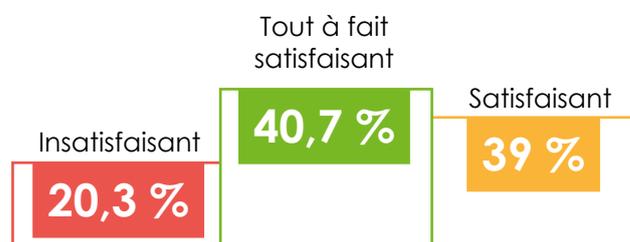
59 %

n'ont pas eu besoin d'aménagement de poste et estiment ne pas en avoir besoin.

7,96 / 10

est la moyenne attribuée à la qualité de vie au travail des personnes en situation de handicap.

L'équité au regard du handicap est elle respectée selon vous au sein de votre service/branche/établissement ?



Intégration et reconnaissance de leur statut

41,5 %

n'ont pas été recrutées en tant que travailleurs handicapés et se sont déclarés au cours des 5 à 15 ans d'ancienneté dans l'entreprise.

93,5 %

des personnes recrutées en situation de handicap, n'ont rencontré aucune difficulté liée à leur handicap lors de leur intégration.

Pour les personnes ayant rencontré des difficultés, les causes sont le manque de compréhension du collectif de travail et l'absence d'accompagnement personnalisé.

76,5 %

soulignent que leur manager prend bien en compte leur besoin en lien avec leur handicap.

À préciser : les autres personnes n'ont soit pas déclaré leur handicap à leur manager, soit ressentent que leur manager n'est pas sensibilisé sur le sujet du handicap, ou qu'il peut se montrer discriminant.

Le maintien emploi

56,1 %

ont pu se former sans difficulté.

Plus de la moitié

estime que leur handicap ne constitue pas un frein à leur évolution de carrière ou à un projet de mobilité.

63,4 %

ne sont pas au courant que l'entreprise peut, sous certaines conditions, financer des aides afin de compenser leur situation de handicap au travail.

76,45 %

ignorent l'existence et le rôle du référent handicap.

Aujourd'hui, pour 77 %

de nos salariés en situation de handicap, il est utile d'être reconnu travailleur handicapé.

Enfin, l'ensemble des commentaires et des suggestions apporté par les personnes interrogées a été pris en compte et nous permet d'ajuster nos futures actions :

• **Renforcer :**

- la sensibilisation et la formation du collectif de travail sur le sujet du handicap,
- le rôle des référents handicap et des interlocuteurs RH,
- la communication déjà entreprise sur les interlocuteurs dédiés à la Mission Handicap.

- **Sensibiliser au maintien dans l'emploi** (aménagement de poste, aides financières, accompagnement personnalisé et interlocuteurs à contacter, ...).



FIDUCIAL